

#### **CONSEIL COMMUNAL**

#### **FOUNEX**

# PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE du 23 juin 2014

Présents :

42 membres

Excusés:

6 membres

Absents:

2 membres

Rédactrice du procès-verbal :

Sandra Thuner

#### **ORDRE DU JOUR**

Appel

- 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 mai 2014
- 3. Communications de la Municipalité
- 4. Communications du Bureau du Conseil
- 5. Election du président du Conseil pour l'année 20014-2015
- 6. Election du premier vice-président pour l'année 2014-2015
- 7. Election du deuxième vice-président pour l'année 2014-2015
- 8. Election de deux scrutateurs pour l'année 2014-2015
- 9. Election du deux scrutateur suppléants pour l'année 2014-2015
- 10. Election de deux scrutateurs remplaçants pour l'année 2014-2015
- 11. Election de la Commission de Gestion pour l'année 2014-2015
- 12. Election de la Commission des Finances pour l'année 2014-2015
- 13. Préavis municipal N° 47/2011-2016 concernant la modification du PPA En Balessert
- 14. Préavis municipal N° 48/2011-2016 concernant une demande de crédit complémentaire du compte d'investissement N° 354.5030.060, d'un montant de CHF 29'640.91, relatif à l'agrandissement de la salle des maîtres, préavis municipal No 21/2011-2016
- 15. Préavis municipal N° 49/2011-2016 concernant le rapport de gestion et les comptes 2013
- 16. Préavis municipal N° 50/2011-2016 concernant l'arrêté communal d'imposition 2015
- 17. Propositions individuelles et divers

Après les souhaits de bienvenue à la 17<sup>ème</sup> séance de la législature 2011-2016, la Présidente du Conseil Communal, Mme Christa von Wattenwyl, ouvre la séance et lit l'ordre du jour de ladite séance.

# 2) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 26 MAI 2014

Le procès-verbal ne faisant l'objet d'aucune rectification, il est approuvé à la majorité.

Abstention: 1

# 3) COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

# M. François Debluë, Syndic

## Festivals de musique

Les communes de Terre-Sainte ont fait savoir au syndic de Nyon qu'elles regrettaient la collusion des dates, suite au déplacement de lieu et de date du festival Lunaclassic qui se tenait à St Prex et qui se déroulera maintenant à Nyon en même temps que les Variations musicales de Tannay. Le conseil régional était mécontent aussi. L'assemblée des syndics de Terre-Sainte, qui a une enveloppe générale, a décidé de soutenir le festival de Tannay en débloquant CHF 20'000. — supplémentaires pour soutenir les Variations musicales de Tannay. De plus, la commune de Founex a acheté un certain nombre de billets pour ces soirées qui sont à disposition des membres et des conjoint(e)s des conseillers. Il suffit de passer à la commune afin d'obtenir des places pour ce festival.

# 4) COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL

# Commission de l'urbanisme

3 membres supplémentaires se sont annoncés pour cette commission :

Mesdames Chiary-Bory, Farine et Muller.

# Sortie du conseil communal

Le lundi 15 septembre au soir.

Visite du Domaine des Penthes à Pregny-Chambésy, avec une visite du musée « des Suisses dans le monde » suivi d'un apéritif et d'un repas sur le site.

Le rendez-vous est à 18h45 devant le musée ou à 18h devant la maison de la commune pour un co-voiturage.

Les personnes qui ne peuvent pas participer à cette sortie sont priées de le communiquer à temps.

#### Remerciements

En cette fin d'année de législature 2013-14, Mme von Wattenwyl tient à remercier :

- 1. la Municipalité pour les projets proposés au Conseil cette année et la bonne collaboration,
- 2. la secrétaire municipale pour son travail fabuleux et inlassable,
- 3. le bureau pour son travail derrière les coulisses, surtout lors des scrutins,
- 4. la secrétaire du Conseil pour les procès-verbaux et l'aide aux dépouillements,
- 5. tous les conseillers qui ont œuvré dans des commissions communales ou intercommunales et
- 6. tous les conseillers qui ont participé activement au travail du Conseil en 2013/2014.

#### Agenda

Fête au village le 29-30 août

## **Prochain Conseil**

Lundi 6 octobre à 20h15

# 5) ELECTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2014-2015

M. Maurice Michielini et Madame Anne Chiari-Bory se sont annoncés sur la liste. Il n'y a pas d'autre candidat.

Il est procédé au vote à bulletin secret à la majorité absolue au premier tour, soit 22 voix.

Bulletins distribués 42 Bulletins reçus 42

Bulletin blanc

Bulletin non valable 0

Mme Anne Chiari-Bory obtient 18 voix

M. Maurice Michielini obtient 24 voix

M. Maurice Michielini est élu président du Conseil communal.

# 6) ELECTION DU 1<sup>ER</sup> VICE-PRESIDENT POUR L'ANNEE 2014-2015

M. Ferrari propose Mme Chiari-Bory qui le remercie et accepte ce poste.

Mme Chiari-Bory est élue tacitement sous les applaudissements et remercie les personnes qui l'ont plébiscitée, elle félicite M. Michielini pour son élection.

# 7) ELECTION DU 2<sup>EME</sup> VICE-PRESIDENT POUR L'ANNEE 2014-2015

M Mermoud propose M. Manuel Stern.

M. Stern accepte, il n'y a pas d'autre candidature.

• M. Manuel Stern est élu tacitement sous les applaudissements.

## 8) ELECTION DE DEUX SCRUTATEURS POUR L'ANNEE 2014-2015

Mme Liliana Ramer et Monsieur Sylvain Camilo se présentent, il n'y a pas d'autre candidature.

• Mme Liliana Ramer et Monsieur Sylvain Camilo sont élus tacitement.

# 9) ELECTION DE DEUX SCRUTATEURS SUPPLEANTS POUR L'ANNEE 2014-2015

Madame Caroline Muller et Monsieur Thomas Morisod se présentent, il n'y a pas d'autre candidature.

• Madame Caroline Muller et Monsieur Thomas Morisod sont élus tacitement.

# 10) ELECTION DE DEUX SCRUTATEURS REMPLAÇANTS POUR L'ANNEE 2014-2015

Madame Letizia Farine et Monsieur Alain Mermoud se présentent, il n'y a pas d'autre candidature.

Madame Letizia Farine et Monsieur Alain Mermoud sont élus tacitement.

# 11) ELECTION DE LA COMMISSION DE GESTION POUR L'ANNEE 2014-2015

Les candidats suivants se sont présentés (7 membres selon le nouveau règlement) :

M. Edwin Baer Mme Ann

Mme Anne Chiari-Bory

M. Jean Righetti

M. Andrea Rusca

M. Alexandre Süess

M. Eric Rothacher

M. Thomas Morisod

Il n'y a pas d'autre candidature.

Les candidats nommés ci-dessus sont élus tacitement.

# 12) ELECTION DE LA COMMISSION DES FINANCES POUR L'ANNEE 2014-2015

Les candidats suivants se présentent :

Mme Claude Briffod

M. Laurent Kilchherr

M. Denis Lehoux

M. Hervé Mange

M. Simon Vaucher

M. Lehoux propose M. Cyril Jaquet, ce dernier souhaite rester suppléant.

M. Kilchherr propose Mme Josephina Rijke, cette dernière accepte.

Les membres ci-dessus sont élus tacitement.

M. Cyril Jaquet reste suppléant.

# 13) PREAVIS MUNICIPAL NO 47/2011-2016 CONCERNANT LA MODIFICATION DU PPA EN BALESSERT

M. Debluë lit les conclusions de ce préavis.

Mme Blatter lit les conclusions de la commission d'urbanisme.

## **Discussion**

M. Zutter souhaite plus de précision car ce préavis ne contient ni de plan, ni de règlement. Il aimerait avoir des détails sur ce qui est modifié.

M. F. Debluë précise que le PPA a été adopté il y a un certain temps déjà, les modifications sont mineures. Il s'agit d'une modification des surfaces des parkings souterrains, qui lors du projet initial étaient prévus sur deux étages et qui dans le nouveau projet se contentent d'un seul étage agrandi. La deuxième modification consiste à créer une bretelle pour l'accès à l'autoroute. Cette bretelle sera extrêmement pratique : dès la sortie du rond-point, il sera possible de se placer directement sur la droite et de rejoindre immédiatement l'autoroute.

#### **Décision**

La parole n'étant plus demandée, il est procédé au vote à main levée.

Le préavis No 47 est accepté.

Vote: non: 0 Abstention: 1

- 14) PREAVIS MUNICIPAL NO 48/2011-2016 CONCERNANT UNE DEMANDE DE CREDIT COMPLEMENTAIRE DU COMPTE D'INVESTISSEMENT NO 354.5030.060, D'UN MONTANT DE CHF 29'640.91, RELATIF A L'AGRANDISSEMENT DE LA SALLE DES MAITRES, PREAVIS NO 21/2011-2016
  - M. Schirato commente rapidement ce préavis, il termine par la lecture des conclusions.
  - M. Vaucher lit les conclusions du rapport de la commission des finances.

La parole n'étant pas demandée, il est procédé au vote à main levée.

Le préavis no 48 est accepté.

Non: 0 Abstentions: 2

# 15) PREAVIS MUNICIPAL NO 49/2011-2016 CONCERNANT LE RAPPORT DE GESTION ET LES COMPTES 2013

Mme Barchha présente ce document. Elle aborde ce rapport en annonçant l'excédent de revenu sur les charges s'élevant à environ CHF 2'600'000.-- avant l'attribution aux réserves. Elle rappelle que l'an dernier, un montant d'un million a été attribué à un compte de réserve pour l'année 2014 afin de proposer une baisse d'impôts temporaire de 4 points (3 points pour la baisse d'impôt et un point pour la taxe forfaitaire pour les déchets). En 2013 le taux d'imposition était toujours à 61.

# Annexe III - Détail du résultat

L'année 2013 se termine par un résultat avant attribution aux fonds de réserves à CHF 2'639'232.23. Un montant de CHF 2'600'000.-- est attribué aux fonds de réserves soit CHF 1'000'000.—au fonds de réserve pour ristourne d'impôt pour 2015 et CHF 1'600'000.-- au fonds de rénovation routes et infrastructures. Le résultat comptable est donc en positif pour un montant de CHF 39'232.23.

## Annexe II - Analyse des revenus

On remarque que les impôts sur le revenu et la fortune sont plus élevés que le montant budgété.

L'an 2013 est la première année où on a commencé à avoir des revenus sur notre patrimoine. Les appartements ont été loués et des revenus de locations ont été encaissés, revenus non soumis à la péréquation.

## Annexe I - Analyse des charges

On remarque toujours que 50% de nos charges dépendent du Canton et des organisations intercommunales.

La Commune contrôle uniquement environ 16% des charges, un peu moins que l'an dernier. Les dépenses ont été stables par rapport à 2012.

## Tableau récapitulatif par direction (p. 33)

Ce tableau résume les comptes par chapitre. On peut noter le nouveau chapitre « service industriel » qui concerne l'étude pour le projet de chauffage à distance. Le détail de ces comptes se trouve dans les pages précédentes.

« Ordures ménagères et déchets » (p. 17) : il faut noter que 2013 est l'année d'introduction pour la taxe forfaitaire et la taxe aux sacs, nous devons équilibrer ce compte et comme il y a eu un excédent de charges, ce compte a du être couvert. A l'avenir une solution devra être trouvée pour équilibrer ce point.

## Bilan (p. 55)

On note une augmentation du bilan de CHF 7.5 millions couverte par un emprunt de CHF 5 millions. Ceci est dû à notre patrimoine financier (bâtiments à la Grand Rue). Les anciens emprunts ont été remboursés et le nouvel emprunt a été négocié à des conditions très favorables.

# Rapport des réviseurs

Le rapport des réviseurs de comptes externes est très bon et sans aucun commentaire et Mme Barchha en profite pour remercier Mme Niederer pour son excellent travail.

Elle signale dans le rapport de gestion (p. 19) - Gestion budgétaire - que 3 postes ont dépassé le budget de plus de CHF 20'000. --.

La Municipale des finances remercie également la commission de gestion et se réjouit de la bonne santé financière de la Commune.

Elle termine par la lecture des conclusions du préavis.

M. Baer lit les conclusions du rapport de la commission de gestion.

- M. François Debluë sollicite la parole afin de donner des réponses aux recommandations de la commission de gestion.
  - Concernant le Club de tennis et le montant des locations, il lui manque de la documentation sur ce point. Une précision sera donnée lors d'un prochain conseil communal.
  - C'est la première fois que la commission de gestion agit de cette manière, la Municipalité a apprécié l'étude qui a été faite. Les recommandations formulées sur 5 points importants seront traitées et des réponses seront données, point par point.
  - Dans un esprit démocratique, la Municipalité souhaite que le conseil communal se prononce sur ces réponses lors d'un des prochains conseils.

## **Discussion**

M. Mange remercie la commission de gestion pour son travail important et salue la proposition du Syndic pour la suite donnée aux remarques formulées.

# **Décision**

La parole n'étant plus demandée, il est procédé au vote à main levée.

Le préavis No 49, rapport de gestion et les comptes 2013 tels que présentés, sont acceptés à l'unanimité et décharge en est donnée à la Municipalité.

## 16) PREAVIS MUNICIPAL NO 50/2011-2016 CONCERNANT L'ARRÊTÉ COMMUNAL D'IMPOSITION 2015

Mme Barchha présente ce préavis, la baisse temporaire est reconduite pour 2015 avec un taux de 57.

Il n'y a aucun changement sur les taxes.

A corriger dans le préavis : (contexte actuel - page 2 - 3<sup>ème</sup> paragraphe) Comme vous avez pu le constater à la lecture des comptes <del>2014</del>-2013. Elle termine par la lecture des conclusions du préavis. (à noter que la séance s'est tenue le 15 mai **2014**)

M. Kilchherr lit les conclusions du rapport de la commission des finances.

#### Décision

La parole n'étant pas demandée, il est procédé au vote à main levée.

Le préavis No 50 est accepté à l'unanimité.

# 17) PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET DIVERS

- M. F. Debluë présente la nouvelle version du journal communal, il souhaite recevoir des suggestions d'amélioration, ainsi que des textes ou des sujets à aborder dans le cadre de ce journal.
- Mme Rijke signale que des personnes se sont introduites dans son jardin et que des amis ont été cambriolés. Il semble qu'à Mies et Tannay le service de sécurité SDS surveille le village et qu'à Coppet une partie du travail de surveillance est également à la charge de cette société. Elle demande si cette possibilité est prise en considération pour la commune de Founex aussi.
- M. F. Debluë répond qu'il existe une commission de police intercommunale qui a pour objectif de fédérer les solutions aux problèmes existants dans les communes. La gendarmerie rend publique en permanence des statistiques sur ce qui ce passe. En effet, il y a des vagues de cambriolages et il n'y a pas une commune plus visée qu'une autre. Concernant SDS, il s'agit d'un organisme de sécurité privé qui ne remplace pas la sécurité de la gendarmerie vaudoise. La région de Terre Sainte étudie un concept de sécurité afin de répondre aux besoins et aux sentiments d'insécurité de certains. La commune de Mies a un budget extraordinaire et élevé afin de s'offrir des prestations de la part de la société SDS. La commission intercommunale va étudier l'appartenance à la police de Nyon, ceci est actuellement au stade de réflexion. La relation directe entre la présence d'une police privée et la diminution du nombre de cambriolages n'est pas prouvée et les frais sont très conséquents.

Mme Mikton signale qu'il semble que la gendarmerie de Coppet va être fermée.

- M. F. Debluë confirme que depuis le 1 juillet le poste de Coppet est fermé. Il fait savoir qu'il n'y avait quasiment plus d'activités depuis un certain temps déjà. La gendarmerie met en place une patrouille mobile avec un bus qui pourra au niveau administratif recevoir les personnes qui le souhaitent.
- M. Zutter souhaite partager ses réflexions suite à la conférence au sujet de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire. Cette nouvelle loi prévoit des « communes-centres » au bénéfice d'une possibilité de développement et d'autres sans beaucoup d'avenir. Si la fusion avait été acceptée, la commune de Terre-Sainte tout entière aurait pu continuer à se développer. Il trouve qu'il serait peut-être temps que la Municipalité reprenne son bâton de pèlerin afin d'envisager cette fusion, les élus de ce conseil étant peut-être sensibles au fait inquiétant qu'un risque existe que des parcelles en zone constructible pourraient être déclassées en zone agricole.

Un autre point l'interpelle : le fait que la nouvelle loi semble vouloir densifier là où des constructions existent et laisser les zones agricoles telles quelles. Il s'étonne donc que le canton ait refusé le projet de la Municipalité d'augmenter le CUS en zone villa, ce qui allait dans le sens de cette nouvelle loi. Il souhaite savoir si la municipalité ne devrait pas demander une décision formelle au Canton et ensuite contester cette décision devant un tribunal administratif.

M. F. Debluë répond que la définition d'une « commune-centre » est qu'elle doit se situer « autour d'une gare », avec un périmètre de 500 m autour de cette gare. Il n'est donc pas tenu compte de l'augmentation du nombre d'habitants.

L'ambiguïté de la densification se heurte aux mesures A11 et le refus concernant l'augmentation du CUS a été motivé par le fait que nous augmenterions ainsi le calcul du développement potentiel de Founex.

La fusion n'y changerait rien. Founex, suite à son refus, peut difficilement être le moteur d'une nouvelle réflexion sur une fusion. Aujourd'hui, il est conseillé d'utiliser ses droits à bâtir et la commune montrera l'exemple en poursuivant ses projets de constructions. En 2018, nous devrons revoir notre RPGA pour tenir compte des mesures A11 et A12.

M. Righetti souhaite remercier Mme von Wattenwyl pour le travail effectué durant son mandat de Présidente du Conseil communal.

L'assemblée lui fait une standing ovation.

- M. Mange souhaite revenir sur la demande concernant l'accès à la plage des Rocailles.
- M. Vallotton répond que les cartes permettant l'accès aux Rocailles sont effectivement réservées aux habitants de Coppet.
- M. Zutter souhaite avoir des précisions sur le projet prévoyant de mettre des pavés dans les allées du cimetière à la place du gravier, il trouve cette idée saugrenue.
- M. J.-P. Debluë répond que les pavés actuellement utilisés dans les deux carrefours qui vont être refaits, seront gardés et réutilisés dans le projet du cimetière, qui sera présenté prochainement au Conseil communal.

Les indemnités des associations intercommunales de l'Ajet et de l'Ascot sont distribuées.

La parole n'étant plus demandée, Mme La Présidente clôt la séance et invite l'assemblée au repas.

La séance est clôturée à 20h30.

Founex, le 14 juillet 2013

a lesidente

enwer Sandra Thune

La Secrétaire